

Le dépistage de la Trisomie 21



C'est un **test non obligatoire** proposé à toutes les femmes enceintes au cours du 1er trimestre de leur grossesse.

C'est un test de dépistage. Il est remboursé par la Sécurité Sociale

CHOIX

Test combiné
Dépistage du risque de trisomie 21

Risque inférieur à 1/250
Risque très faible
Cela n'exclut pas tout risque de trisomie 21 mais le rend extrêmement faible

Risque supérieur à 1/250
Risque plus élevé

- C'est un risque statistique
- Il reste beaucoup plus de chance (environ 95%) que le fœtus soit sain
- Un autre test est nécessaire si on veut être sûr du diagnostic

CHOIX

La grossesse se poursuit avec une surveillance habituelle

En cas de risque supérieur à 1/250, une échographie approfondie peut être réalisée pour identifier des indices de Trisomie 21 et d'autres anomalies. Cela ne permet pas un diagnostic certain.

Test de diagnostic

Prélèvement de villosités choriales :
prélèvement d'un échantillon de placenta (11-14 SA)

– ou bien –

Amniocentèse :
prélèvement d'un peu de liquide amniotique (à partir de 15 SA)

Il existe un risque de 0,5 à 1% de fausses couches avec ces techniques de diagnostic. Ces méthodes donnent un résultat certain. Elles peuvent éventuellement diagnostiquer d'autres anomalies chromosomiques.

Délai 3 semaines

Fœtus indemne de Trisomie 21

Fœtus trisomique 21

CHOIX

La grossesse se poursuit avec une surveillance habituelle

Il vous est possible de demander une interruption médicale de grossesse auprès d'un Centre de Diagnostic Prénatal

On l'appelle "Test Combiné" car il comprend l'âge de la mère, l'échographie du premier trimestre et une prise de sang (mesure des marqueurs sanguins).

On le réalise **entre 11 SA et 13 SA + 6 jours** (SA : semaine d'aménorrhée, nombre de semaines depuis le premier jour des dernières règles) et LCC comprise entre 45 et 84 mm (LCC : Longueur Cranio Caudale).

Dans certains cas, il peut vous être proposé au deuxième trimestre de la grossesse, entre 14 SA et 17 SA + 6 jours.

Il sert à identifier les patientes ayant un risque plus élevé de trisomie 21 auxquelles on proposera un **test de diagnostic**.

Le résultat du test est rendu par le médecin ou la sage-femme prescripteur.

Le risque de Trisomie 21 augmente avec l'âge maternel (par ex. 0,26% à 35 ans).